

des mères, je tache de pratiquer le conseil de S. François Xavier à l'égard de leurs enfans, *nam ut grandiores et parentes celesti beatitudine excidunt eorum quidem isti liberi ac pueri fruuntur qui prius hujus lucis usuram quam baptismalem innocentiam amittent.*

C'est ce que dit ce grand ferviteur de Dieu de ceux de la coste de la Pécherie. Quoiqu'il y ait déjà dans cette mission naissante beaucoup d'adultes baptisés l'inconstance de tous ces sauvages et la corruption est si grande parmi les peuples du midi qu'il y a plus sujet de craindre pour les Illinois que St. F. X. n'avoit de craindre pour les Indiens de l'Orient, *pau-cos ad Cælum pervenire nisi eos qui quatuordecim annis minores cum baptismali innocentia excedunt.* Au reste quoique je ne confere pas toutes les cérémonies du baptesme des adultes aux filles au dessous de 19 ans, je n'en baptiserai aucune au dessus de 6 ou 7 ans qui ne sache les prieres et qui ne soit aussi bien instruite que les adultes et a qui je ne fasse faire tous les actes necessaires avant que de les baptiser. Il n'y en a pas une qui eut un peu de connoissance qui ne sache que Dieu defend à celles qui se marient d'epouser un homme qui a déjà une femme et la dernière fille d'environ 19 ans que j'ai baptisée avant le depart pour l'hivernement n'a recues le baptesme qu'après que son père qui est le nouveau chef des *Peouarcoua*, m'a assuré qu'il ne la marieroit pas à un homme qui le feroit déjà.

Quoique parmi ces peuples il y ait beaucoup de corruption, après tout le nombre de fille nubiles et de nouvelles mariées qui se conservent dans l'innocence est beaucoup plus grand que de celles qui sont dans le . . . et la ferveur de celle qui est mariée